

COMMUNE DE BERLOZ**AVIS - URBANISME**

L'administration communale fait savoir que M. et Mme JAMART - GILLOT, demeurant rue de la Forge, 7 à 4257 BERLOZ, ont introduit une demande de permis d'urbanisme avec empiètement en domaine public, ayant trait à un bien sis même adresse, cadastré 3^{ème} division, section B n° 192S3.

Le projet consiste en la MODIFICATION DU REVETEMENT DES FACADES D'UNE HABITATION ET D'UNE ANNEXE, et présente les caractéristiques suivantes : cession du domaine privé au domaine public d'une emprise de 1,70 m² (CWATUP – art. 129 quater).

Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du vendredi 20 janvier au lundi 20 février 2017 inclus.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, ainsi que les samedis de permanence de 9.00 à 12.00 heures.

Des explications techniques seront fournies le jeudi 26 janvier 2017, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le lundi 20 février 2017 de 16.00 à 16.30 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 17 janvier 2017.

Le Bourgmestre,

Sceau

Joseph Dedry